

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt-six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt septembre deux mil vingt-deux, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents : M. Thierry BONTE, Maire – M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire. Mme Elsa BLANQUART
Conseillers Municipaux Délégués. M. Bernard DECLERCK – Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mr Grégoire HAMY – Mme Capucine MAYEUR – Mme Christiane MEURILLON – M. Antoine CREPIN – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Christophe GAQUIERE (pouvoir à Mme Elsa BLANQUART) – Mme Nathalie MASSON (pouvoir à Mme Gaëlle COMBRIS) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON) – M. Eric FORESTIER (pouvoir à M. Antoine CREPIN).

Secrétaire de Séance : M. Grégoire HAMY.

N° 2022-44 - Objet : Avis du conseil municipal sur la modification des statuts du SIVOM Alliance Nord-Ouest et transfert de compétence.

Rapporteur : Monsieur le Maire.

Par délibération n° 33-22 en date du 16 juin 2022, le comité syndical du SIVOM Alliance Nord-Ouest a procédé à la modification de ses statuts comme suit :

- Elargissement de la compétence archives aux communes extérieures et non-adhérentes au SIVOM sous forme de prestation de service,
- Possibilité d'organiser la réunion du comité au siège de celui-ci mais également dans toutes les communes membres du syndicat,
- Mise à jour de la liste des communes membres du syndicat en retirant les communes de La Madeleine et de Bondues dont le retrait a été acté par la Préfecture.

Conformément à l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante est appelée à se prononcer dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération susvisée.

Cela étant exposé, il est proposé au conseil municipal d'approuver la modification des statuts du SIVOM Alliance Nord-Ouest tels qu'annexés ainsi que l'élargissement de sa compétence archives.

Vu la Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014,

Vu l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

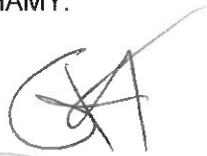
Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

Décide d'approuver la modification des statuts du SIVOM Alliance Nord-Ouest tels qu'annexés ainsi que l'élargissement sa compétence archives.

Le secrétaire de séance,
Grégoire HAMY.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 03 OCT, 2022
et de la publication le 04 OCT, 2022
Thierry BONTE, Maire.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Thierry BONTE.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Verlinghem

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DEL_2022_44
Date de la décision :	2022-09-26 00:00:00+02
Objet :	Avis du conseil municipal sur la modification des statuts du SIVOM Alliance Nord-Ouest et transfert de compétence.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-215906116-20220926-DEL_2022_44-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215906116-20220926-DEL_2022_44-DE-1-1_0.xml	text/xml	938
Nom original :		
del_2022_44.pdf	application/pdf	94717
Nom métier :		
99_DE-059-215906116-20220926-DEL_2022_44-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	94717

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 octobre 2022 à 07h35min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 octobre 2022 à 07h35min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 octobre 2022 à 07h35min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 octobre 2022 à 07h35min21s	Reçu par le MI le 2022-10-04

